

1 - AVERTISSEMENT GENERAL

- Avant d'utiliser l'appareil, il est indispensable pour la sécurité d'emploi du matériel et son efficacité de prendre connaissance de la présente notice d'instructions et de se conformer à toutes ses prescriptions.
- Cette notice doit être conservée à disposition de tout opérateur. Des exemplaires supplémentaires peuvent être fournis sur demande.
- Le chef d'établissement est responsable de l'application de la réglementation utilisateur en vigueur.
- Il faut prendre connaissance et conserver lisibles les instructions figurant sur les plaques fixées sur l'appareil.
- Il faut s'assurer que toute personne à qui vous confiez l'appareil, est apte à assumer les exigences de sécurité que comporte son emploi.
- Préserver votre matériel de toute intervention incontrôlée lorsqu'il n'est pas en utilisation.
- Ne jamais utiliser un appareil qui n'est pas en bon état apparent.
- Ne jamais appliquer à l'appareil une charge ou un effort supérieur à la charge maximale d'utilisation.
- Ne jamais utiliser l'appareil pour une opération à laquelle il n'est pas destiné.
- Le fabricant décline toute responsabilité pour les conséquences résultant de toute modification apportée sur l'appareil.
- Prenez connaissance de la réglementation applicable à l'appareil, en matière de sécurité des personnes et appliquez-la scrupuleusement.

1 - CARACTERISTIQUES

Les hauteurs de levage, plaque en position horizontale, sont :

- minimum : 1640 mm
- maximum, mâturation basse : 3465 mm
- maximum, mâturation haute : 3665 mm
- maximum, mâturation haute avec option allongée : 4050 mm

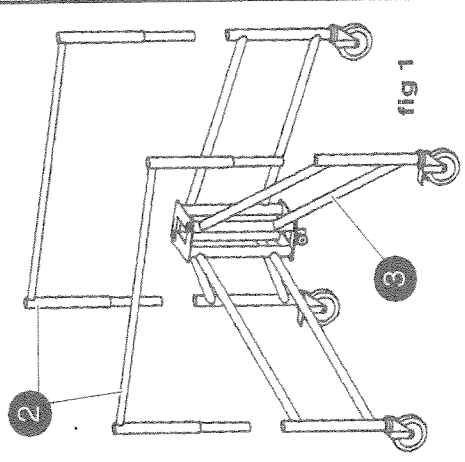
Poids machine de base : 42 Kg

Charge nominale : 65 Kg

2 - MONTAGE

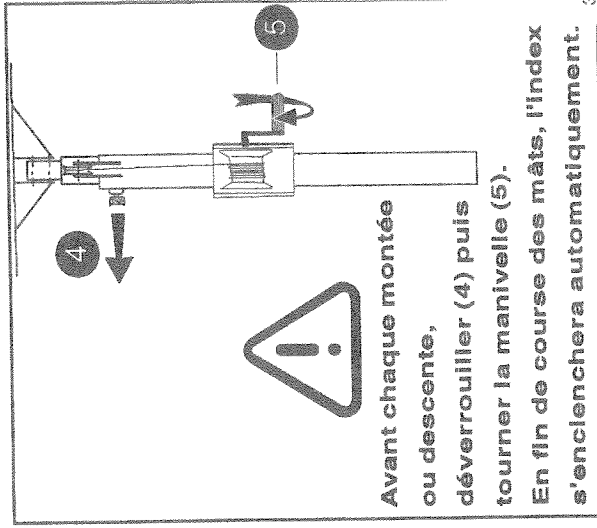
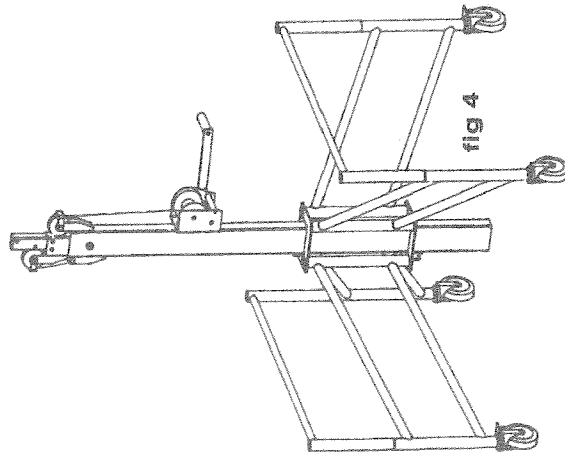
A/ Base (fig 1)

Monter les barres d'écartement rep (2) sur base rep (3)

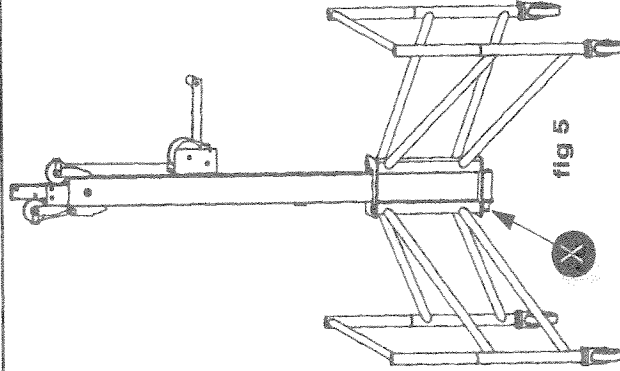


B/ Mâturation

En position basse (fig 4)
ou en position haute (fig 5)



Avant chaque montée ou descente, déverrouiller (4) puis tourner la manivelle (5). En fin de course des mâts, l'index s'enclenchera automatiquement.



En position basse l'index (X) est effacé, en position haute, l'index doit se trouver dans le trou pratiqué à la base du mat inférieur.

C/ Manivelle du treuil (fig 6)

Visser la manivelle rep (7) sur l'axe rep (8) dans le sens de la flèche.
Visser l'écrou rep (9) de façon à ce que la manivelle rep (7) puisse tourner librement de 1/4 de tour

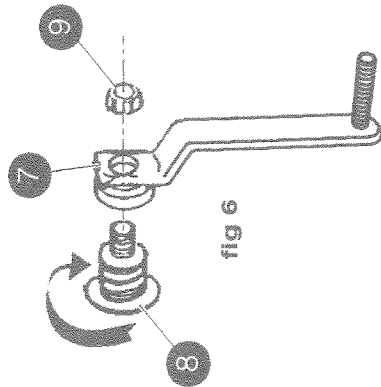


fig 6

D/ Support plaques : voir (fig 10)

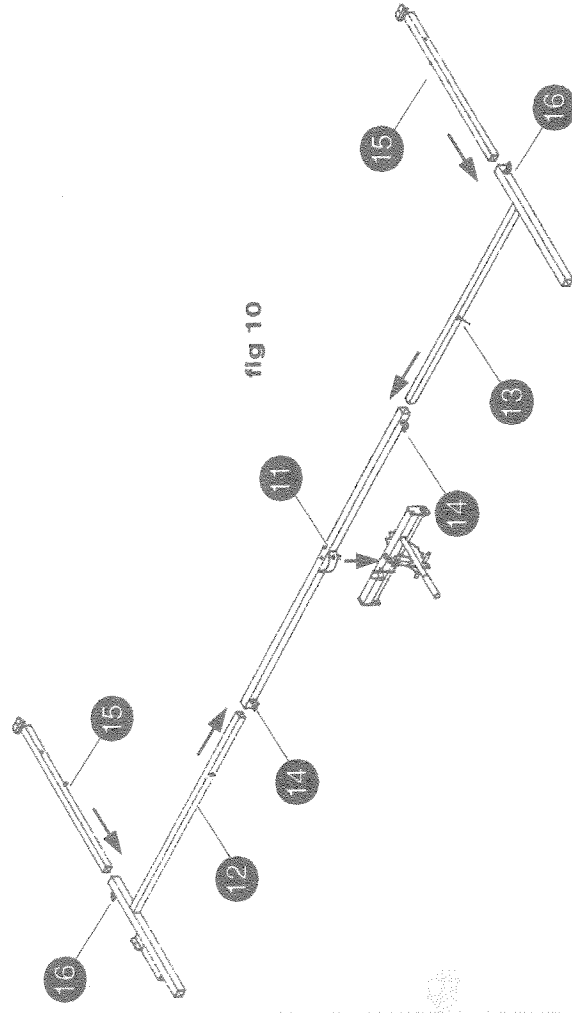


fig 10

REMARQUES (fig 17)

1) Avant serrage correct des vis papillon rep (14) et rep (16) de la fig (10), s'assurer que les cotes Z et Y sont identiques deux par deux.

Les cotes sont fonction des dimensions de la plaque manutentionnée.

La cote Y est telle que le poids de la plaque entraîne la tête articulée dans le sens de la flèche (O).

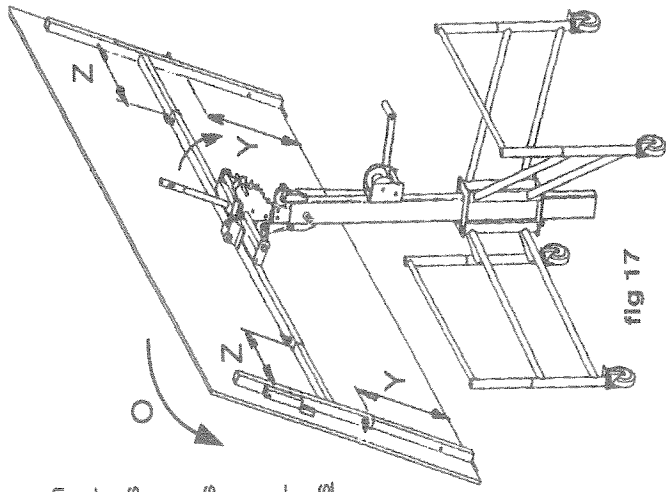


fig 17

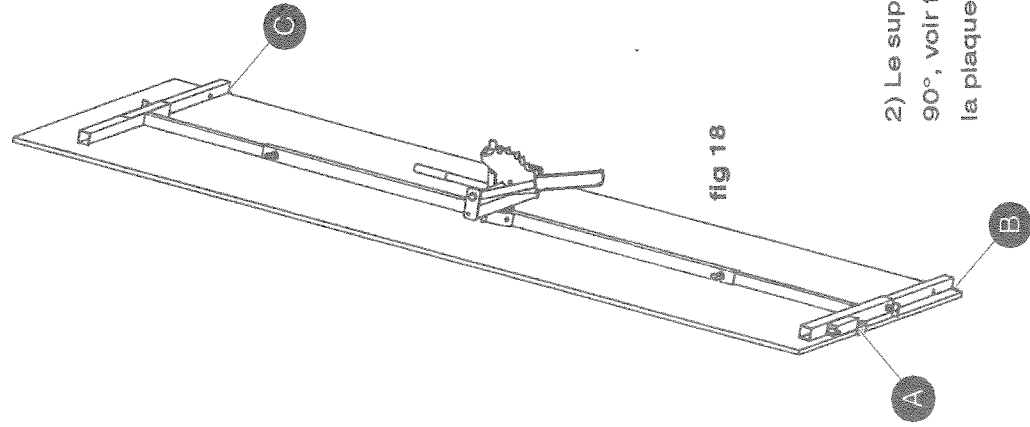
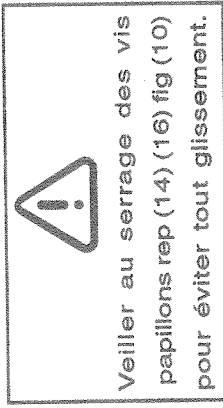


fig 18

2) Le support plaques peut pivoter de 90°, voir fig (18). Dans cette position la plaque est maintenue en A - B - C

E/ Option allonge mâture :

voir fig (19) pour hauteur 4050 mm

F/ Option planchers de travail :

voir fig (20) et (23)

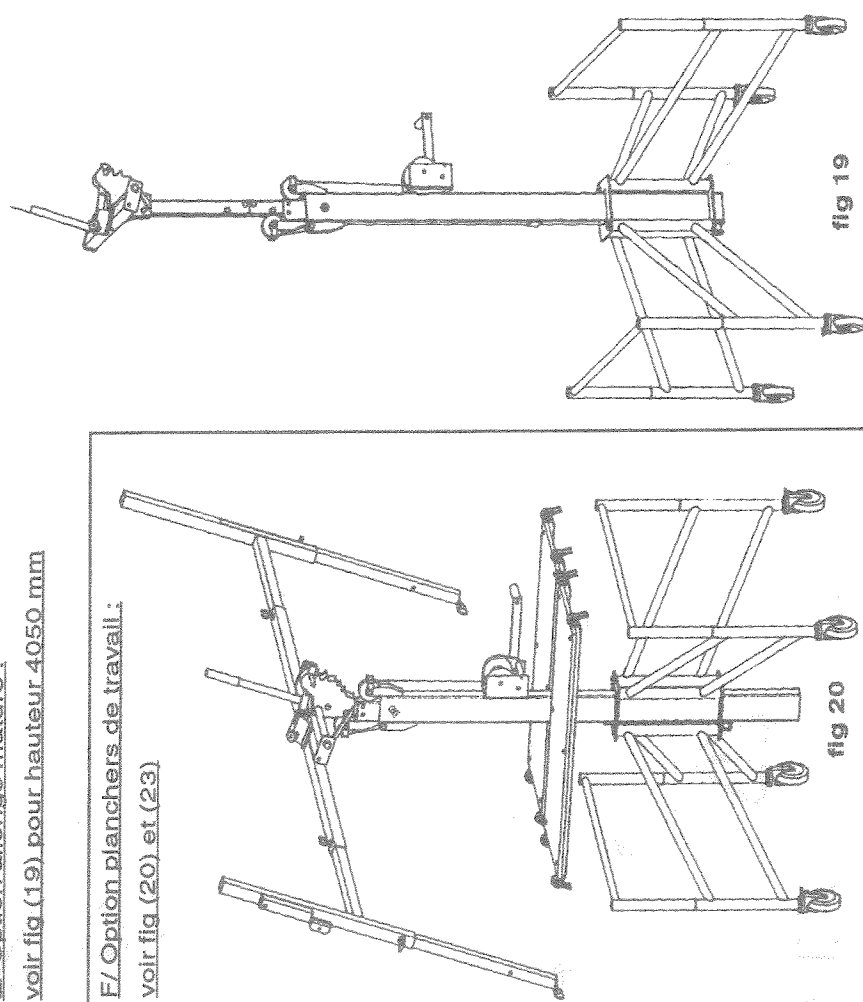


fig 19

fig 20

fig 23

G/ Option Kit support mobile :

voir fig (21) montage fig (22) et (23)

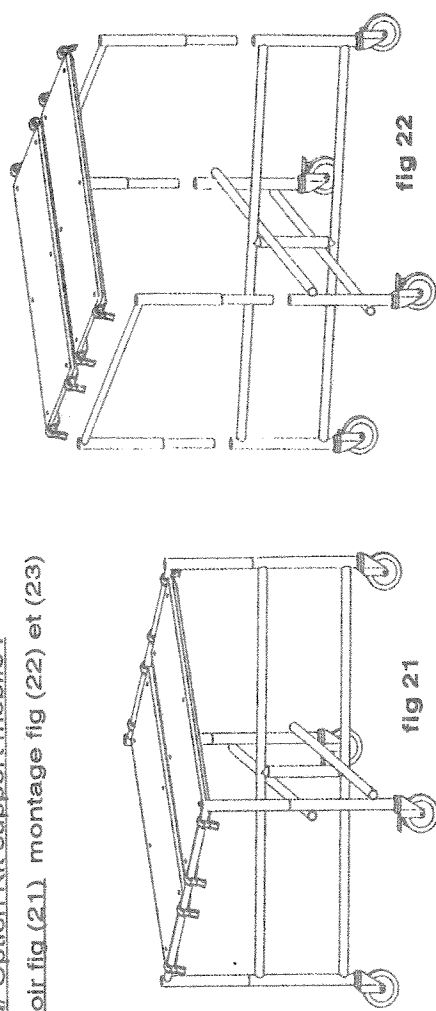


fig 21

fig 22

3 - UTILISATION

a) Chargement de la plaque

Le chargement doit se faire avec le support de plaques proche de la verticale (fig 24). Suivant la pente de pose, agir sur le levier (R) dans le sens de la flèche fig (24).

b) Monte et baisse

Pour monter, tourner la manivelle dans le sens de la flèche (5).

Veiller à l'enroulement correct du câble sur le tambour du treuil.

Pour descendre, faire la manœuvre inverse.

Lors de la pose de la plaque, agir sur les freins des roues pour immobiliser l'appareil.

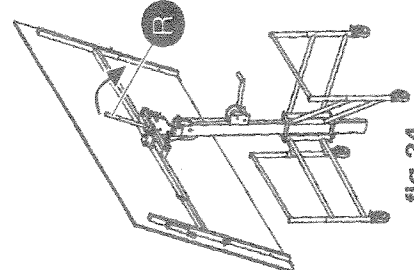
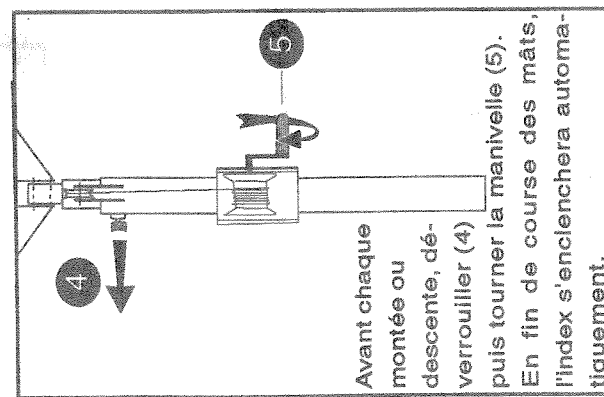


fig 24



Avant chaque montée ou descente, déverrouiller (4) puis tourner la manivelle (5). En fin de course des mâts, l'index s'enclenchera automatiquement.

REMARQUES :

- Ne pas manutentionner de plaques d'un poids supérieur à 65 Kg
- Cet appareil n'est pas conçu pour manutentionner autre chose que des plaques.
- Ne pas agir sur le treuil si le support plaques n'est pas monté.

- Veiller à ce que l'intérieur du télescope ne soit pas encrassé, à l'aide d'une soufflette dépoussiérer si nécessaire.

- Chaque trimestre graisser les pignons du treuil.
- Contrôler régulièrement :

- * l'état des 2 poulies de levage.
- * les roues et le bon fonctionnement des freins
- * le bon état des câbles de levage qui sont à changer au moindre doute
- * l'état général de la structure

NOTA

Le mât supérieur et le mât intermédiaire sont équipés chacun d'un parachute qui immobilise les mâts en cas de rupture d'un câble de levage. En cas de prise intempestive des parachutes, remonter à l'aide du treuil les télescope, jusqu'au déblocage. Reprendre ensuite doucement le mouvement de descente.

GARANTIE

Ce matériel est garanti contre tout vice de fabrication pendant 6 mois à partir de sa mise en service, cette dernière étant comptée par défaut 15 jours après la date d'expédition figurant sur la carte de garantie.

Pour les éléments qui ne sont pas de notre fabrication, la garantie est celle qui nous est accordée par le fournisseur. De convention expresse, notre garantie se limite à l'échange pur et simple des pièces reconnues défectueuses en nos ateliers, à l'exclusion formelle de toute indemnité pour quelque cause que ce soit.

Cette garantie ne s'applique pas :

- aux pièces d'usure normale (poulies, galets, câbles).
- aux déformations dues à une négligence ou au non respect des prescriptions de notre notice d'utilisation et d'entretien.
- si le matériel a été transformé, modifié ou réparé par des tiers.
- si les pièces d'origine ont été remplacées par des pièces d'une autre provenance.

PLATTENHALTER

GEBRAUCHS - UND WARTUNGSANLEITUNG

PLACOLIFT

CE